



GUIDE PRATIQUE – ÉTABLISSEMENT MORT ou GREVE DES PARENTS

Ce guide a pour objectif d'expliquer ce qu'est une opération « Établissement mort », à quoi elle sert et de donner des pistes pratiques pour l'organiser.

1. Qu'est-ce que c'est ?

On parle de journée « **école vide** », « **école déserte** », « **école morte** », « **collège ou lycée mort** », « **grève des parents** », etc. Il s'agit d'une action **organisée par les parents d'élèves**. Elle peut être initiée soit par l'association des parents d'élèves, soit par un groupe de parents indépendants.

A une **date donnée** et annoncée préalablement, **les parents n'envoient pas leurs enfants dans leur établissement scolaire**. Ce jour-là, les personnels des établissements dont les **enseignants sont présents**, ils ne sont pas en grève. Ils peuvent soutenir l'action des parents et/ou accueillent les enfants des parents ne participant pas à l'action.

L'action peut concerner **un seul ou plusieurs établissements** (écoles, collèges, lycées, etc) dont l'action a été coordonnée.

L'objectif est qu'il y ait ce jour-là le plus d'élèves absents.

2. A quoi ça sert ?

Les parents d'élèves utilisent cette action **pour exprimer leur mécontentement ou leurs inquiétudes** vis-à-vis de décisions prises ou en cours de discussion concernant l'établissement où leurs enfants sont scolarisés, des fermetures de classes ou d'école par exemple. Ou plus largement **pour montrer leur désaccord** avec des réformes de l'Éducation Nationale.

3. Comment l'organiser ?

a/ Avant le jour J

- Informers les parents

Pour se joindre à l'action, les parents d'élèves doivent être informés des raisons de l'action, y être sensibilisés. Pour cela, des **tracts**¹ peuvent être distribués devant les établissements.

Ils peuvent également servir à inviter à participer à une **réunion d'information** ou à un **café des parents** qui permet d'approfondir et d'enrichir les débats. Ces réunions peuvent se tenir dans une salle municipale, devant l'établissement ou tout autre lieu. Pour animer ces

¹ Si une invitation à une réunion d'information est distribuée en classe via l'association des parents d'élèves, celle-ci doit mentionner le nom de l'association des parents d'élèves et respecter le principe de laïcité (neutralité religieuse et politique). Pour l'impression de tracts, une cagnotte peut être mise en place ou les syndicats enseignants peuvent y aider.



réunions, il est utile d'y convier des intervenants capables d'expliquer le contexte de l'appel à agir (enseignants, associations, élus...).

Dès que la date de l'action est décidée, une **banderole** peut être fixée sur la façade ou la grille de l'établissement. Elle permet de rappeler l'action aux parents mais aussi d'informer le reste de la population.

- Informez les autres établissements

D'autres **écoles ou établissements à proximité** sont peut-être aussi en colère et souhaiteraient se mobiliser ! Les contacter permet de **coordonner une action plus large, donc plus visible et plus efficace**.

- Informez la presse locale et relayer sur les réseaux sociaux

Une action réussie est une action qui fait parler d'elle ! Pour cela, **la presse locale** peut servir à annoncer l'action (et peut-être à rallier plus de monde). Invités à un lieu et à une heure précise, les journalistes pourront aussi couvrir l'événement et relayer les revendications. Des parents ou amis ont peut-être des relations dans leur carnet d'adresse ? Si non, les contacts des rédactions se retrouvent sur les sites internet des journaux et télévisions locales.

Les réseaux sociaux sont également des vecteurs de diffusion : Facebook, Twitter, Instagram, blogs. Bien relayée, une photo de la banderole avec quelques hashtags suffit. Ex : #Ville, #Education, #CollegeMort, #STOPreformes, #1ecole1banderole, etc. La page Facebook des [Amis des Stylos Rouges](#) et les pages académiques relayent également ces actions.

- Informez l'institution

En fonction de l'objectif, diverses modalités peuvent être envisagées : **lettre ouverte** à la DSDEN, au Ministère, aux collectivités locales ou aux élus parlementaires ; **pétition** ; **demande de RDV** ou d'audience. Cette demande pourra également être transmise à la presse et relayée sur les réseaux sociaux.

b/ De J-5 à J-1

- Imprimer les documents d'information en nombre suffisants
- Relancer l'invitation à la presse
- Préparer quelques pancartes
- Prévoir le nécessaire pour la présence devant l'établissement le jour J
- Si possible, organiser une solution de garde pour les parents qui ne peuvent garder leurs enfants mais souhaitent participer

c/ Le jour J

- Arriver et s'installer devant l'établissement au moins 1/2h avant l'ouverture
- Poursuivre l'information des parents et les convaincre de participer
- Compter les élèves présents effectivement dans l'établissement
- Expliquer les motivations et les objectifs de l'action aux journalistes



- Organiser une marche
- Faire un bilan et décider avec les parents participant des actions suivantes

d/ Après le jour J

- Relayer les articles, photos et/ou vidéos de la journée sur les réseaux sociaux
- Demander au directeur ou au chef d'établissement de faire remonter le résultat de l'action (nombre ou % d'élèves absents) à l'IEN (Inspecteur de circonscription) et au DASEN (Directeur Académique) dans le premier degré, à l'IA-IPR (Inspecteur Académique) dans le second degré.
- Afficher le résultat également devant l'établissement.

4. Quelques sites utiles :

La page publique des [Stylos Rouges](#)

La page publique des [Amis des Stylos Rouges](#)

Une vidéo sur la [réforme du lycée général](#)

La loi Blanquer expliquée en [BD](#)

5. Quelques articles récents sur l'Éducation :

Midi Libre, [Une convergence des luttes des parents et des professeurs](#), 21 avril 2019

Médiapart, [Les maires de villes populaires disent « non » à la loi Blanquer](#), 19 avril 2019

Médiapart, [Les enseignants qui protestent contre la loi Blanquer sont-ils victimes de bobards ?](#), 1 avril 2019

France Info, [Maternelles et directeurs menacés, enseignants bâillonnés : on a passé au crible trois craintes qui circulent autour de la loi "école de la confiance"](#), 28 mars 2019

Mediapart, [Comprendre les causes du désastre du lycée général de Blanquer](#), 20 mars 2019

Le Monde, [Tel un puzzle, la politique du ministre prendra tout son sens lorsque la dernière pièce sera ajoutée](#), 11 mars 2019

Le Café Pédagogique, [L'école du socle adoptée au bulldozer](#), 15 février 2019

L'Humanité, [Une réforme en question. L'« Ecole de la confiance » de Blanquer menace-t-elle le service public ?](#), 13 février 2019

Libération, [Education, « vœu de confiance », bonjour l'ambiance](#), 10 février 2019

Libération, [Réforme du lycée professionnel : et si on parlait vraiment d'éducation ?](#), 8 novembre 2018



POUR LE PRIMAIRE

- Des dédoublements CP/CE1 en REP et REP+ avec moins d'enseignants : des milliers de **fermetures de classe et une hausse mécanique des effectifs dans toutes les autres classes**. Les **écoles rurales** disparaissent progressivement et des villages meurent.
- Dans les futures « **Écoles du Socle** » ou EPSF, avec la fusion maternelles/élémentaires/collège, cet effet sera renforcé. **Les directeurs sont remplacés par un adjoint du principal de collège, le conseil d'école par un conseil d'administration**. Quel sera le poids des enseignants et des parents de chaque école dans ces « super-structures » ?
- L'obligation de scolariser les plus jeunes élèves **au plus proche de leur domicile** disparaîtra du code de l'Éducation, ainsi que la **gratuité de l'instruction** de 3 à 16 ans quelle qu'en soit le moyen.
- Destruction des structures spécialisées (IME, ITEP, SEGPA) et scolarisation des **élèves en situation de handicap en classe ordinaire sans moyens matériels et humains suffisants** ! Comment faire ?!

APPEL A UNE JOURNEE « ECOLE MORTE »

Le

Mobilisons-nous ensemble pour l'Éducation de nos enfants.
Disons notre mécontentement en n'envoyant pas nos enfants à l'école ce jour-là et rassemblons-nous.

Lieu et heure :



POUR LE SECONDAIRE

- Des **surveillants et des étudiants pré-recrutés : une main d'œuvre non formée mais bon marché** pour remplacer les profs absents !
- Des **suppressions de postes et des classes surchargées**. Impossible de travailler en groupes de besoins à 35 élèves !
- Des **baisses de moyens** qui impactent les dispositifs d'aide aux élèves, les options proposées par les établissements, etc.

Et la Réforme des Lycées et du Bac :

- **L'illusion du choix** avec un lycée « à la carte » basé sur des **critères de sélection élitistes** !
- **12 spécialités mais la plupart des lycées n'en proposent que 7**. Des choix d'orientation déterminants à faire **dès 15 ans** !
- Un **lycée pro** où l'on donne un enseignement général au rabais ! Il est pourtant nécessaire pour une orientation en BTS.
- La fin du Bac national : 30% de la note viendra de « **partiels** » **réguliers** dès la 1ère mettant les élèves toujours sous pression !
- L'orientation vers les études supérieures via **Parcoursup** : un algorithme de sélection obscure et des inscriptions payantes !

APPEL A UNE JOURNEE « ETABLISSEMENT MORT »

Le

Mobilisons-nous ensemble pour l'Éducation de nos enfants.
Disons notre mécontentement en n'envoyant pas nos enfants à l'école ce jour-là et rassemblons-nous.

Lieu et heure :

PARENTS EN GREVE !!!

VENDREDI 10 MAI 2019



STOP aux Réformes Blanquer

STOP aux Réformes du Bac

STOP aux suppressions de postes

STOP aux effectifs chargés

STOP à la baisse des moyens humains
et financiers

STOP...



Ecole morte ☠
Contre la loi Blanquer

Soyons tous et toutes mobilisés !

Faisons entendre notre voix pour dire **STOP** à la dégradation de notre école et proposons des actions concrètes pour construire l'école de demain, celle que nous voulons pour nos élèves et nos enfants.

**Nous vous invitons à faire de ce jour une journée
DECISIVE en ne mettant pas vos enfants à l'école et
en indiquant comme motif d'absence « **soutien porté
contre la réforme.** »**

Action commune Ecole/Collège/Lycée

Un logo pour les voitures



LOI BLANQUER / QUEL AVENIR POUR L'ÉCOLE ?

AVANT

APRÈS

